

ARTICLES mai 2009

CULTURE GENERALE

Edgar Morin : "On devrait instaurer une année propédeutique de culture générale obligatoire"

LE MONDE | 12.05.09 |

Opposé au cloisonnement des savoirs, le sociologue et philosophe Edgar Morin, qui a élaboré la théorie de la "pensée complexe", défend ici l'idée d'une culture qui relie nos connaissances éparses.

Qu'est-ce que la culture générale et à quoi sert-elle ? C'est ce qui, à partir des écrits, des arts, de la pensée, aide à s'orienter dans la vie et à affronter les problèmes de sa propre vie. La lecture de Montaigne, La Bruyère, Pascal, Diderot ou Rousseau nourrit notre esprit pour nous aider à résoudre nos problèmes de vie.

Autrement dit, c'est vital. Non seulement on ne peut pas s'en passer mais il faut la régénérer parce qu'elle est elle-même victime du mal principal qui frappe les connaissances, c'est-à-dire la compartimentation et la fermeture. Si, comme on l'a toujours fait, on veut réfléchir sur l'être humain, la nature, la réalité et l'univers, on a besoin d'incorporer les acquis qui viennent des sciences. Je crois qu'il faut régénérer la culture générale parce que chacun a besoin, pour savoir ce qu'il est en tant qu'être humain, de se référer à sa situation dans le monde.

Comment la régénérer ? J'ai fait des propositions pour des réformes de l'enseignement radicales. L'enseignement fournit des connaissances séparées, cloisonnées et dispersées, qui deviennent affaire d'experts fonctionnant sur des problèmes particuliers, mais incapables de voir les problèmes fondamentaux et capitaux.

Dans *Les Sept Savoirs nécessaires à l'éducation du futur* (Seuil, 2000), je donne des thèmes de réflexion. Par exemple : qu'est-ce que l'être humain ? Cela n'est enseigné nulle part, car tout ce qui concerne l'être humain est dispersé. Pas seulement dans la biologie ou les sciences humaines et la philosophie, mais aussi dans la poésie et la littérature, qui sont des sources de connaissance de l'humain mais sont considérées comme des luxes esthétiques et non pas des sources de connaissances.

Une sorte de méta-savoir ?

Plutôt une façon de faire communiquer les savoirs et de les rendre nourriciers pour l'esprit de chacun. De plus, la culture ne peut pas se réduire aux savoirs transmis par le langage. La musique, par exemple, nous transmet des messages affectifs que nous traduisons très mal en mots. Mais il y a une pensée derrière la musique. Il y a une pensée derrière les oeuvres de Beethoven. Il y a aussi une pensée derrière Rembrandt et Michel-Ange. Quant à la poésie, elle emploie les mots non pas dans un sens de dénotation instrumentale mais dans un sens d'évocation que le langage dénotatif ne peut pas dire. La culture inclut tous les arts.

La pensée complexe, qui est au cœur de votre travail, n'est-elle pas l'illustration de cette culture qui relie les savoirs ? On nous enseigne l'analyse et la séparation. Très bien, mais on ne nous enseigne ni la synthèse ni la liaison. J'ai voulu montrer quelles sont les méthodes qui permettent de relier. Dans *L'Homme et la mort* (Seuil, 1951), j'ai fait appel à l'ethnographie, à la préhistoire, aux sciences religieuses, à la poésie, à la littérature... Mon problème était de ne pas juxtaposer ni empiler ces connaissances mais de les relier en leur donnant un sens.

Tout le contraire des disciplines scolaires bien séparées.

Les savoirs fermés et séparés doivent être ouverts et reliés. On devrait instaurer une année propédeutique de culture générale obligatoire pour tous, en fin de lycée ou en première année de fac. Et puis, il faudrait former ou réformer les formateurs. Je l'ai appliqué ces dernières années au Mexique, au Brésil et au Pérou, où j'ai fourni les éléments des "sept savoirs capitaux" à développer. Je leur enseigne ce qu'est la rationalité, la complexité. J'introduis les problèmes de notre civilisation ignorés dans les cours d'économie ou de sociologie. Par exemple, sur la fabrication des médias, le consumérisme des classes moyennes, l'intoxication publicitaire ou automobile. Ça fait partie de la culture générale. Dans *Emile ou de l'Education*, quand Jean-Jacques Rousseau demande à l'éducateur ce qu'il veut faire, celui-ci répond : "*Je veux lui apprendre à vivre.*"

D'où l'importance aussi de "La Princesse de Clèves" ? Je fais des critiques politiques au président Sarkozy, mais je ne l'attaquerai pas sur le plan de la culture. Je ne le critique pas de ne pas connaître *La Princesse de Clèves*. Je le critique s'il propose de nous en détourner.

N'est-il pas contradictoire de dire que nous sommes dans une société de la connaissance tout en tournant le dos à la culture ? On n'est pas dans une société de la connaissance. On est dans une société des connaissances séparées. Le vrai problème, c'est qu'il faut tout réformer. Mais on ne fait que des réformettes ; le secondaire occulte le principal et l'urgence occulte l'essentiel alors que l'essentiel est devenu urgent.

Si la culture relie les savoirs, ne s'en prend-on pas aux savoirs en jugeant la culture superflue ? On relègue les savoirs dans les mains de spécialistes et on dépossède tous les autres. Par ailleurs, on est complètement ignorant sur les qualités vitales de la culture générale.

Ne croire qu'en des spécialités, c'est ne croire qu'en une vision de l'être humain borné et incapable de se poser des problèmes. C'est du crétinisme. De plus, c'est une illusion car, aujourd'hui, dans certaines entreprises, au lieu de recruter des polytechniciens, on recrute des normaliens. On cherche des gens ayant des aptitudes tous terrains plutôt qu'une aptitude limitée à un seul terrain. Il est démontré que le développement des aptitudes de l'esprit humain à traiter des problèmes généraux leur facilite le traitement des problèmes particuliers.

Propos recueillis par Ma. D.

SOCIETE

51 % des Français ont une image négative des jeunes

LE MONDE | 13.05.09 |

Une majorité de Français (51 %) a une image négative des jeunes, révèle un sondage réalisé fin avril sur Internet par Audirep, auprès d'un panel représentatif de 1 000 personnes, pour l'Association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV), qui organise, en avril et mai, la Fête des solidarités locales dans 40 villes. Selon cette étude, sept personnes sur dix estiment que les jeunes sont individualistes, qu'ils ne sont ni solidaires (51 %), ni tolérants (59 %), ni prêts à s'engager pour des causes utiles à la société (52 %).

"L'image négative qu'une majorité de Français porte sur la jeunesse nous semble profondément injuste, parce que l'envie des jeunes d'agir pour la communauté reste forte", rappelle l'AFEV.

"N'est-il pas aussi simpliste, voire malhonnête, d'accuser les jeunes d'individualisme à un moment où, déjà touchés par un chômage de masse, ils sont les principales victimes de la crise économique ?", ajoute l'association.

Benoît Floc'h

ADMINISTRATION

Modernisation de l'Etat : encore des économies

LE MONDE | 13.05.09

Deux ans après son lancement, la révision générale des politiques publiques (RGPP) devient concrète. La création de 150 services des impôts des particuliers l'atteste. L'Etat a revu son organisation territoriale. Ses 655 opérateurs, parmi lesquels des organismes aussi différents que le Centre national d'études spatiales et Météo France, n'échapperont pas au changement. Tel est le message que le ministre du budget, Eric Woerth, a fait passer, mercredi 13 mai, en présentant au conseil des ministres le deuxième bilan d'étape de la RGPP.

Lancée en grande pompe, la RGPP s'est faite discrète avec la crise, mais elle avance. Selon M. Woerth, les trois quarts des 374 décisions de modernisation qui doivent être appliquées d'ici à 2011 sont mises en oeuvre (contre 70 % il y a un an), 20 % ont pris du retard et 5 % sont au point mort.

Dans les départements, le nombre des structures de l'Etat a été réduit de plus d'une dizaine à deux ou trois, avec, entre autres, la création des directions départementales de l'équipement et de l'agriculture (DDEA). Dans les régions, le nombre des directions de l'Etat est passé d'une vingtaine à huit. Des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) ont notamment vu le jour.

Les services rendus aux citoyens et aux entreprises se simplifient : mise en place de guichets fiscaux uniques, réduction des délais de dédouanement des marchandises, unification de l'inspection du travail. Parmi les éléments mis en avant par M. Woerth figurent aussi la création, début mars, du service des achats de l'Etat, et la fusion des corps des ingénieurs des mines et des télécommunications.

Comme en 2008, certains ministères ont pris du retard : la culture où les tensions entre la direction des musées de France et la réunion des musées nationaux semblent bloquer le changement ; et l'intérieur, où les frictions entre la police et la gendarmerie pèsent sur la modernisation de l'informatique.

MENACE

Les opérateurs de l'Etat ont été invités à prendre exemple sur l'administration. En novembre 2008, le ministre du budget avait dû menacer leurs dirigeants de supprimer leur bonus pour obtenir qu'ils détaillent leur patrimoine immobilier. Cette menace a produit des effets. L'Etat sait désormais que ses 500 plus gros opérateurs disposent de 4 millions de m² de bureaux et de 11 millions d'hectares de terrains. Ce patrimoine sera évalué par France Domaine avant la fin de l'année. Les opérateurs, comme les ministères, en auront bientôt fini avec les loyers gratuits.

Une vingtaine d'audits doit être engagée en 2009. Quatre sont en cours aux Voies navigables de France (VNF), à l'Agence française de développement (AFD), à l'Etablissement français du sang (EFS) et à l'Agence pour la cohésion sociale et l'égalité (ACSÉ). D'autres suivront au Commissariat à l'énergie atomique (CEA), à l'Institut national de la priorité industrielle (INPI)... Ils permettront à l'Etat de définir, avec les tutelles, ce qu'il attend de ces organismes de taille et de statut variés. Cette année, ils doivent supprimer 1 108 emplois sur 266 061. En 2010, le gouvernement leur demandera d'en faire plus.

Claire Guélaud

SOCIETE

Selon la Halde, le principal domaine de discrimination reste l'emploi

LEMONDE.FR | 13.05.09 |

En 2008, la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde) aura été saisie de 7 788 réclamations. Soit une croissance de 25 % sur l'année précédente. Tout récemment, la Halde, dont le [rapport annuel](#) est remis au président de la République mercredi 13 mai, a même été saisie par une commune – La Courneuve (Seine-Saint-Denis) – pour "*discrimination territoriale*". Une première qui témoigne des progrès de sa notoriété, mais également de la confiance croissante qu'elle inspire.

Présenté par président de Louis Schweitzer, son président, le rapport de la Halde fait apparaître que le premier critère de discrimination reste l'origine (29 % des réclamations) et que le principal domaine de discrimination concerne l'emploi (50 % des réclamations).

Les critères de discrimination. L'origine (couleur de peau, patronyme, origine géographique ou nationale) représente 29 % des cas recensés. Viennent ensuite le handicap (21 %), l'âge (7 %), les activités syndicales (5 %), le sexe (4 %). Les convictions religieuses ne sont invoquées que dans 2 % des cas.

Les domaines concernés par les discriminations. L'emploi (50 % des cas), vient loin devant le logement (7 %) et l'éducation (5 %). En matière d'emploi, les cas de discriminations portent d'abord sur le déroulement de carrière (38 %) puis sur le recrutement (12%). Ils sont près de deux fois plus nombreux dans le secteur privé que dans la fonction publique.

Des résultats concrets. La Halde voit ses délibérations de plus en plus suivies d'effets. Non seulement certaines de ses recommandations permettent une évolution des textes réglementaires, mais 98 % des transactions pénales qu'elle propose sont acceptées par le Parquet. Et ses observations présentées devant les tribunaux sont à 82 % prises en compte.

Les dédommagements obtenus pour les personnes discriminées sont eux-mêmes de plus en plus conséquents. La Halde a ainsi permis que la Cour d'appel accorde 200 784 euros à une salariée licenciée en raison de sa grossesse.

Elle a aussi obtenu d'un tribunal d'instance la condamnation d'une agence immobilière au paiement, en guise de dommages et intérêts, d'un trimestre de loyer pour une personne qui s'était vue refuser une location en raison de sa nationalité. Ou encore, dans le cadre d'une médiation, elle a obtenu 560 000 euros pour un cadre discriminé en raison de son orientation sexuelle.

Laetitia Van Eeckhout

La Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité

La Halde a commencé à installer un réseau de correspondants locaux qui couvrira bientôt

l'ensemble du territoire. Son site internet (www.halde.fr) a eu en 2008 près de 1,2 millions de visites et son numéro de téléphone (08 1000 5000) a reçu 21 024 appels. La Halde a été créée par la loi du 30 décembre 2004. Elle a un budget de 11,2 millions d'euros et emploie 82 personnes.

TECHNOLOGIE

Vers une capacité de stockage de 1 600 gigaoctets

LEMONDE.FR avec AFP | 20.05.09

Des travaux publiés dans la revue scientifique britannique *Nature*, à paraître jeudi 21 mai, laissent entendre qu'un nouveau dispositif optique d'enregistrement d'informations pourrait permettre d'augmenter significativement la capacité de stockage des disques de format DVD jusqu'à atteindre 1 600 gigaoctets.

L'équipe australienne dirigée par James Chon a utilisé des nanoparticules d'or pour accroître exponentiellement la quantité d'informations contenues dans un unique disque. Habituellement, un disque de format DVD utilise trois dimensions spatiales pour stocker des données. Les chercheurs de M. Chon y ont ajouté deux supplémentaires pour obtenir "*ces disques à ultra-haute capacité*" : la longueur d'onde de la lumière et sa polarisation, c'est-à-dire l'orientation de son champ électromagnétique.

DANS LE COMMERCE D'ICI CINQ À DIX ANS

Grâce aux nanoparticules d'or qui réagissent à la lumière en fonction de leur forme, les chercheurs australien ont pu enregistrer l'information dans trois longueurs d'onde différentes (700, 840 et 980 nanomètres), alors qu'actuellement une seule est utilisée. Utiliser la polarisation de la lumière a permis d'enregistrer des couches d'informations à différents angles d'alignement des nanotubes d'or.

Cependant, quelques problèmes restent à régler avant une commercialisation massive, notamment la vitesse d'écriture sur ces disques. Mais les scientifiques, en contact avec le groupe Samsung, restent confiants et prévoient l'arrivée de ces "*disques à ultra-haute capacité*" d'ici cinq à dix ans.

SOCIETE

Entretien

Anne d'Orazio : "Le logement est une double peau, qui doit être d'une certaine épaisseur "

LE MONDE 2 | 22.05.09 | 18h15

Anne d'Orazio est architecte urbaniste, maître assistant à l'école d'architecture de Paris-La Villette. Elle a travaillé en agences, notamment à des opérations de rénovation d'immeubles en copropriété dans Paris et sa banlieue.

Peut-on tenir l'architecte pour responsable de la bonne ou de la mauvaise qualité des relations de voisinage ?

L'architecte répond à une commande et, dans un marché privé, le promoteur cherche, étant donné le coût élevé de la charge foncière, à commercialiser le maximum de superficie privative, limitant donc le nombre de mètres carrés communs. Or ce sont ces parties communes qui focalisent toutes les relations entre les résidents, donc aussi les conflits. Il suffit d'entrer dans un immeuble pour constater que l'on n'y voit que des panneaux d'interdiction, de déposer des ordures, de jouer au ballon, de garer un vélo... Pour trouver du plaisir à se réunir, il faut déjà avoir la certitude de disposer, avec son logement, d'un lieu intime, de qualité, une cellule privée très bien isolée du dehors. Le logement est une double peau, qui doit être d'une certaine épaisseur. Lorsqu'elle est trop fine, on subit le bruit des autres, c'est un facteur de tension qui pousse au repli sur soi.

Les architectes sont-ils assez attentifs aux parties communes des immeubles qu'ils construisent ?

La réflexion et les expérimentations actuelles sur ces espaces appelés " intermédiaires ", entre privé et voie publique, ont plutôt lieu dans le logement social, et depuis longtemps. De la fin du XIX^e siècle aux années 1920, on souhaitait " éduquer " les habitants. Toute l'attention était portée sur le logis tandis que les parties communes, considérées alors comme des espaces de " *promiscuités fâcheuses* ", donc de danger car hors du contrôle social de la rue, étaient intentionnellement limitées. A l'opposé, à partir des années 1930 et jusqu'aux années 1960, les principes de l'architecture moderne théorisés par Le Corbusier faisaient des espaces intermédiaires un prolongement, une extension du logement, avec une mutualisation des locaux (lingerie, salle de jeux) comme à la Cité radieuse de Marseille. Cela a été généralisé dans les ensembles édifiés entre 1957 et 1977, avec l'instauration obligatoire, à partir de 1961, des locaux collectifs résidentiels. Mais ils étaient souvent mal situés, peu financés et pas entretenus. Dans les années 1980, il y a eu quelques expériences pour réintroduire des lieux collectifs, les faire communiquer avec la rue, mais très vite les logiques de gestion et de coût de charges ont pris le dessus et ont fermé ces espaces.

La réduction actuelle de ces espaces communs dans les immeubles traduit-elle un repli individualiste ?

La politique de la ville a voulu clarifier ce qui est privé – même à usage collectif – et ce qui est public, en définissant les responsabilités de chacun. Cette " résidentialisation " s'est traduite par

la pose de barrières et de Digicode en série. La préoccupation sécuritaire a renforcé encore cette tendance. Commencée dans la construction publique, cette " digicodisation " a influencé la promotion privée. On se referme à l'intérieur des appartements et a fortiori de l'immeuble que l'on cherche le plus possible à protéger de la rue.

Isabelle Rey-Lefebvre

SOCIETE

Enquête

Mon voisin, mon tourment

LE MONDE 2 | 22.05.09

La plainte date du 23 mars 1773, recueillie par la sénéchaussée de Lyon. " *Seroit intervenue la femme du nommé Mercier, charpentier, demeurant dans la même allée, laquelle, sans aucun sujet, auroit invectivé et dit nombre d'injures au plaignant qui luy a représenté fort doucement qu'elle avoit tort de se fâcher, puisqu'il ne lui faisoit aucun dommage de faire de l'eau [d'uriner] dans son allée* ". Un texte que rapporte le sociologue Olivier Zeller dans *La Société des voisins* (éd. Maison des Sciences de l'homme, 2005). Plus de deux siècles plus tard, si la langue a changé, la guerre des voisins, elle, se poursuit. Elle encombre les commissariats, les tribunaux d'instance, mène parfois en correctionnelle mais, surtout, empoisonne les vies. Le voisin, cet " *inconnu familier* " sujet de tant de récriminations.

Dans un ensemble immobilier du 17^e arrondissement de Paris, un copropriétaire adresse, sans relâche, des lettres recommandées et porte plainte à tout propos : le gardien aurait oublié de balayer son palier ; des bacs à fleurs l'indisposent ; sa voisine du dessous a eu le culot de poser une chaudière à ventouse, qui nécessite une prise d'air dans la façade même de l'immeuble, donc un petit trou... Ce plaideur ne manque jamais d'un sujet de mécontentement ni d'adversaire. " *Dans une copropriété que nous gérons, dans l'Essonne, le président du conseil syndical a dû mener une véritable enquête pour débusquer celui qui, chaque matin, à 7 h 30, pissait dans l'ascenseur, raconte Philippe Sellier, syndic. Le coupable était un cadre effacé et gentil, de surcroît membre du conseil syndical, mais qui voulait enquiquiner le monde. Démasqué, il a dû déménager. Ce genre de conflit ne trouve d'ailleurs d'issue que dans le déménagement de l'une ou l'autre des parties, la vie ensemble devenant impossible, et les moyens de médiation, gardien, syndic, police, justice, n'ayant que peu d'efficacité* ", conclut-il.

Déménager pour changer de voisin ? La dernière campagne de publicité du site d'annonces immobilières Explorimmo.com fait en ce moment un tabac sur YouTube : elle présente une série de vidéos sur l'enfer du voisinage. Des scènes de la vie quotidienne dans un immeuble ou dans une banlieue pavillonnaire qui se concluent toujours par le slogan : " *Changez de voisin !* " Toutes les catégories sociales et tous les milieux sont touchés, à la ville comme aux champs, où

les litiges portent, alors, sur des problèmes d'écoulement des eaux entre deux terrains, de terres non entretenues et refuge de vipères, de chasses mal gardées dont les sangliers dévastent les jardins environnants... " *Ce n'est pas parce que nous habitons à 500 mètres ou plus les uns des autres qu'il n'y a pas d'histoires, en particulier entre ceux qui travaillent la terre et les autres* ", raconte Marie de Nicolay, maire de Saint-Caprais, petit village de l'Allier, qui, depuis 2000, accueille une population grandissante venue de toute l'Europe, notamment du Benelux. " *Un habitant suisse allemand a fait un procès à son voisin parce que ses dindons faisaient trop de bruit. Je ne connais pas l'issue de la procédure, mais le plaignant est parti et a vendu.* "

" *Dans les immeubles bourgeois, les conflits sont plus feutrés mais pas moins féroces, et se terminent souvent au tribunal* ", analyse Philippe Sellier. " *De la part de cette population gâtée et privilégiée, le nombre de litiges de voisinage est surprenant* ", confie la juge d'instance Michelle Blin, qui officie dans le 5^e arrondissement de Paris. Elle se souvient encore du cas de ce dentiste qui, dans une banlieue résidentielle bourgeoise, jetait méthodiquement ses déchets dans le jardin de sa voisine, par-dessus la haie. " *Le dépôt d'ordures est d'ailleurs une arme très fréquente, entre voisins. Les gens ne supportent rien, pas même un parquet qui grince ou l'arrosage des plantes, et les procès s'éternisent, avec pétitions et contre-pétitions...* "

" UN RISQUE ÉLEVÉ D'ANTAGONISME "

Pour Marie-Pierre Lefevre, sociologue et urbaniste, auteur d'un essai sur *Les Règles du jeu urbain, entre droit et confiance* (2006, éditions Descartes et Cie), " *la proximité spatiale, physique, n'atténue pas les différences sociales mais les rend au contraire plus perceptibles, donc plus aiguës et facteur de conflits. C'est pourquoi l'on observe des stratégies de retrait, de prudence voire de froideur, qui permettent de préserver la paix du voisinage et d'éviter la mésentente qui peut représenter un danger physique. Mais ce n'est pas la seule explication car, dans l'habitat, on joue son statut social, on attache de l'importance aux signes extérieurs, auxquels de mauvaises relations avec ses voisins portent atteinte* ", observe cette spécialiste de la copropriété.

Le partage de la propriété d'un immeuble crée un contexte fertile à la querelle. Or, 7,6 millions de logements en France sont placés sous le statut de la copropriété : " *La copropriété est comme l'automobile, où le plus courtois des hommes peut, au volant, devenir odieux et grossier* ", note Henry Buzy-Cazaux, délégué général de la Fédération nationale des agents immobiliers (Fnaim). " *Au moment de l'achat d'un appartement en copropriété, la dimension collective est souvent occultée et on ne la découvre qu'après, notamment en assemblée générale, où les copropriétaires sentent confusément qu'il y a un risque élevé d'antagonisme* ", relève Marie-Pierre Lefevre. Quel copropriétaire n'a d'ailleurs pas connu l'une de ces réunions qui s'embrasent brusquement, dynamitées par une remarque apparemment anodine de l'un des participants, faisant resurgir un conflit ancien ? " *La superposition des statuts de voisin et de propriétaire, qui doivent gérer un patrimoine commun, interfère sans arrêt. C'est un peu comme si deux associés d'une même entreprise devaient, en plus, vivre au coude à coude* ", remarque la sociologue.

Face aux difficultés du vivre ensemble, douloureusement perçues, et à la vindicte d'un voisin agressif, pouvant tourner au harcèlement, les victimes se trouvent souvent dépourvues. Qui, même parmi les plus proches parents ou amis, peut prêter une oreille compatissante au récit des tracasseries de voisinage qui minent pourtant les jours et les nuits de ceux qui les subissent ?

Marie-Solange Lalevée, maire de Braize, village de 279 habitants dans l'Allier, se dit "*impuissante*" face aux attaques incessantes d'un fâcheux qui remplit les containers municipaux de fumier de lapin, ce qui empeste toute la région : "*Il n'est jamais tout à fait hors-la-loi, les gendarmes n'y peuvent rien et cela nous bouffe la vie*", avoue-t-elle.

Le recours au syndic n'est guère plus approprié. Il n'est pas sur place et n'a ni le temps ni l'envie de jouer les médiateurs : "*En cas de conflit, nous avons la possibilité de faire appel à la raison, parfois vainement, en s'appuyant sur les sages de l'immeuble, et un rappel au règlement, explique l'un de ces professionnels. Mais s'en tenir aux règles strictes, c'est souvent priver les habitants des accommodements qui font le plaisir de vivre là, comme permettre aux enfants de jouer au ballon dans la cour ou laisser entreposer un vélo ou une poussette sous l'escalier*", ajoute-t-il.

Car tout se joue dans les parties communes, tellement révélatrices de "*l'état des liens*", selon la jolie expression d'Atanase Périfan, le créateur de la Fête des voisins, qui célèbre cette année son 10^e anniversaire. Promoteurs et gestionnaires cherchent pourtant à les réduire au maximum, pour des raisons économiques mais aussi afin de limiter les risques de zizanie.

NE PAS OUBLIER LA CONVIVIALITÉ

Dans une petite HLM de vingt-trois logements, livrés en 1992, à Montreuil (Seine-Saint-Denis), et associant dès sa conception les futurs habitants dans le cadre d'une opération expérimentale, le jardin, la salle commune, le terrain de sports sont gérés et entretenus par les habitants eux-mêmes. Tout le monde, ou presque, se retrouve au cours de repas "*par coursive*", de week-ends de bricolage et de jardinage. Mais l'enthousiasme des débuts s'est émoussé, au fil des départs des pionniers de l'aventure et des arrivées de nouvelles familles pas toujours concernées par cette expérience. Les enfants ont grandi, leurs rassemblements et leurs jeux sont devenus gênants : "*Il y avait une petite troupe, surtout des garçons, qui avait pris possession du jardin. Mais devenus adolescents, ils ont eu tendance à s'y réfugier avec leurs copains, squattant les lieux communs, faisant du bruit, fumant parfois des joints, bref, ne laissant plus de place aux autres, racontent Josette et Catherine, colocataires depuis l'origine. Il a fallu discuter, rencontrer les parents, fermer les accès... Certaines familles ont bien compris, mais d'autres ont refusé le dialogue, ce qui est dommage.*"

Les conflits entre voisins ne doivent certes pas faire oublier la convivialité à laquelle le plus grand nombre aspire, comme en témoigne le succès de la Fête des voisins, chaque dernier mardi du mois de mai. Son promoteur, Atanase Périfan, en mesure néanmoins les limites. A ce rituel festif limité dans le temps, il voudrait désormais voir se substituer une solidarité quotidienne. C'est le sens de l'initiative qu'il vient de lancer avec son mouvement Voisins

solidaires, soutenu par le ministère du logement. L'idée est généreuse mais elle se heurte à une évidence : la première chose que l'on attend de son voisin n'est-elle pas, simplement, qu'il fasse oublier sa présence ?

Isabelle Rey-Lefebvre

A Savoir

La Fête des voisins se tient le 26 mai, pour la dixième édition. 6 millions de personnes y ont participé en France, en 2008, plus 2 autres millions ailleurs en Europe. Le concept élaboré par Atanase Périfan s'est exporté dans plus de mille villes, de Tokyo à Dublin, de Lisbonne à Odessa. www.immeublesenfete.com

Et pour aller plus loin dans les rapports de bon voisinage, toujours à l'initiative d'Atanase Périfan, passez voir les Voisins solidaires sur www.voisinssolidaires.fr

ENVIRONNEMENT

Le réchauffement climatique serait responsable de 300 000 morts par an

LEMONDE.FR avec AFP | 29.05.09

Le constat est alarmant. A en croire un rapport publié vendredi 29 mai par le Forum humanitaire mondial, créé en 2007 et présidé par l'ex-secrétaire général de l'ONU Kofi Annan, le réchauffement climatique serait directement responsable de trois cent mille morts par an et coûterait 125 milliards de dollars (90 milliards d'euros) à l'économie mondiale.

Cette étude, présentée comme la première à mesurer l'impact mondial du changement climatique, affirme en outre que les 325 millions de personnes les plus pauvres de la planète seraient les plus affectées. Parmi les pays cités en exemple figurent le Bangladesh, régulièrement frappé par les inondations et les cyclones, l'Ouganda, victime de la sécheresse, ou bien encore certaines îles des Caraïbes et du Pacifique, menacées de disparition à cause de l'élévation du niveau de la mer.

"PLUS GRANDE CRISE HUMANITAIRE EN PUISSANCE DE NOTRE TEMPS"

Ce constat est d'autant plus troublant que, dans le même temps, les cinquante pays les moins avancés contribuent à moins d'un pour cent des émissions mondiales de dioxyde de carbone (CO₂), selon l'étude. Prenant ce rapport pour appui, Kofi Annan a une nouvelle fois souligné la nécessité d'un *"accord post-Kyoto courageux pour protéger le monde"*, prévenant qu'en cas d'échec, il existait un risque de *"famine de masse, [de] migration de masse, [de] maladies de masse et [de] morts en masse"*. Le réchauffement climatique est *"la plus grande crise humanitaire en puissance de notre temps"*, a-t-il insisté.

Si les statistiques actuelles sont déjà inquiétantes, les prévisions pour les décennies à venir le sont encore plus. Ainsi, pointe le rapport, les morts dues au réchauffement climatique pourraient atteindre le million par an à l'horizon 2030 et son coût s'élever à 300 milliards de dollars. Pour éviter ce scénario catastrophe, lié à une dégradation progressive de l'environnement, les responsables de l'étude appellent les pays développés à multiplier *"par un facteur cent"* leurs efforts pour s'adapter au changement climatique.

ENVIRONNEMENT

Un "Fonds vert" mondial contre le changement climatique ?

LE MONDE | 27.05.09 |

Les Etats-Unis ont annoncé, lors du Forum des économies majeures qui s'est achevé à Paris, mardi 26 mai, qu'ils ne pourraient pas s'engager à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre au-delà des objectifs fixés par le Congrès. Cette déclaration a suscité la critique des Européens et des pays émergents, qui ont jugé insuffisant l'objectif américain d'une réduction de 17 % des émissions en 2020 par rapport à 2005.

La France, soutenue par l'Allemagne, a proposé que les pays développés adoptent ensemble un objectif plus ambitieux de réduction des émissions (de l'ordre de 25 % en 2020 par rapport à 1990), quitte à trouver au sein de ce "bloc" des aménagements selon la situation de chaque pays.

L'autre grand sujet de discussion a porté sur le financement des actions d'adaptation au changement climatique dans les pays en développement. L'idée d'un "Fonds vert" mondial, lancée par le Mexique, devrait former la base des discussions à venir. Tous les pays abonderaient ce fonds, en fonction du niveau de leurs émissions et de leur produit intérieur brut (PIB). Le fonds répartirait ensuite ses ressources aux Etats selon leurs besoins de financement pour les programmes de lutte contre le changement climatique.

Réunissant les dix-sept plus grands émetteurs de gaz à effet de serre, le Forum des économies majeures s'inscrit dans la série des rencontres qui préparent le Sommet de Copenhague sur le climat, en décembre. Les pays du Forum se retrouveront à nouveau en juin à Mexico.

Hervé Kempf

TECHNOLOGIE / POLITIQUE

Les censeurs du Net

LE MONDE 2 | 29.05.09 |

Sur Internet, 1994-2004 a été l'ère des pionniers. 2004-2007 a été l'ère des marchands. Aujourd'hui s'ouvre l'ère des méchants. Partout dans le monde, les sites plongent dans le noir, les arrestations s'enchaînent, les peines de prison pleuvent. Le Web vient de fêter ses 20 ans. Personne ne le prenait au sérieux : c'est fini.

Nacer (tous les prénoms d'internautes cités dans cet article ont été modifiés) se souvient du premier ordinateur connecté à Internet à la bibliothèque nationale de Damas, en Syrie : un garde qui ne comprenait pas un mot d'anglais venait s'asseoir à côté de vous pendant la consultation, pour surveiller cette nouvelle nitroglycérine. C'était le bon temps. Aujourd'hui, les Syriens surfent confortablement, depuis chez eux, sur un Web censuré. La cybercensure, le fichage des internautes ne sont pourtant pas l'affaire des seules dictatures.

L'Italie est en phase avec la Chine. La loi y oblige tous les cybercafés à scanner les papiers d'identité du moindre client. Au Kazakhstan, il est actuellement vivement conseillé de ne pas publier les mots " *crise économique* " sur Internet – le président ne le veut pas. C'est folklorique, face aux tests en cours en Australie, pour purger tout le Web local des " *contenus numériques à caractère pédophile* ". Tous les gouvernements sont angoissés par l'hydre

Internet, mais chacun l'exprime selon sa culture. La Grande-Bretagne se prépare à surveiller et archiver toutes les communications électroniques, au nom de la lutte contre le terrorisme. En France, la confrontation Etat-internautes a lieu autour du téléchargement d'œuvres protégées. Quand la poussière retombe sur les champs de bataille législatifs, il reste un rapport de forces inégal : les Etats et les fournisseurs d'accès à Internet (FAI) ont maintenant les moyens techniques pour repérer et rendre inaccessibles les sites qui fâchent, à l'échelle d'un pays. On dit alors que le Web est " filtré ".

LA PAGE INTROUVABLE, ERREUR 404

Le filtrage du Web s'annonce le plus souvent par le message : " *Page introuvable* ", familière à tous les internautes, libres ou surveillés. En jargon informatique, on l'appelle " *page de l'erreur n° 404* ". La page 404 a toujours posé problème. Une jolie légende technologique veut qu'aux débuts de la Toile, au Cern, en Suisse, les chercheurs, excédés d'aller sans cesse relancer un - serveur défaillant installé dans le bureau no 404, aient attribué ce numéro d'erreur au défaut de connexion, en souvenir de cette pièce maudite. Vraie ou fausse, cette page d'erreur a en effet un mauvais karma.

A Oman, à Bahreïn, à Dubaï, la page de l'erreur 404 est franche du collier : vous serez redirigé vers un message vous informant, en anglais et en arabe, que le site que vous cherchez n'est pas autorisé dans le royaume. En Chine, la page 404 n'est assortie d'aucune explication, et elles sont inutiles : le site est censuré. Les soldats américains en Irak tombent dessus quand ils veulent consulter YouTube, interdit par l'US Army, depuis leur base. Ils n'ont pas ce problème depuis un cybercafé de Bagdad. En Algérie et en Egypte, elle signale réellement un problème technique : le Web n'y est pas filtré, même s'il est très policé. Elle apparaît si vous demandez depuis la Syrie un site dont l'adresse contient la terminaison ".il", code d'Israël. Vous n'aurez en revanche aucun problème avec un site porno. Et en Tunisie, la page 404 est tout simplement factice. Une page Internet Explorer ou Firefox vous informe que votre connexion n'a pu aboutir. Seul un détail – le logo de Firefox alors que vous surfez avec le navigateur Internet Explorer, ou le contraire – permet de s'apercevoir qu'il s'agit d'une fausse page. Ce qui, en Tunisie, a lancé l'expression " *une 404 bâchée* " pour les pages censurées, clin d'œil à la camionnette Peugeot si populaire en Afrique. Et tous les internautes tunisiens de s'écrier en chœur : " *Et son chauffeur s'appelle Ammar !* " Ammar, comme la première lettre de l'ATI, l'Agence tunisienne de l'Internet, paravent du ministère de l'intérieur tunisien.

ESCALE TUNISIENNE

Lors d'une croisière en Censurie, la Tunisie mérite une escale : premier pays africain à avoir investi Internet, rutilante vitrine de l'informatisation des citoyens et des nouvelles technologies louée par Bill Gates (" *Je suis époustoufflé par la Tunisie* "), cet Etat est à la pointe de la cybercensure. Dès 2000, dans une blogosphère encore déserte, il innovait en censurant sur son territoire le forum Takriz.org, ("ras-le-bol".org). La même année, son premier cyberdissident, Zouhair Yahyaoui, était arrêté dans un publitel (cybercafé) et condamné à dix-huit mois de prison pour avoir proposé un sondage sur son site, Tunezine : " *La Tunisie est-elle un royaume, une république, un zoo, une prison ?* "

Le mariage des technologies dernier cri de cybersurveillance et d'un Etat policier a engendré en dix ans une triste routine – cyberdissidents emprisonnés et blocage systématique des sites de la presse étrangère dès qu'un entrefilet déplaît. Lofti, un Tunisien qui vit en Europe, se souvient qu'il n'a jamais pu accéder au portail français Voila.fr lors d'un séjour au pays. Pourquoi ? A cause des dépêches AFP que le portail propose ? De photos trop sexy ? Les questions aussi sont mal vues. A noter : l'ATI, depuis ses débuts, est toujours dirigée par une femme. Khadija Ghariani, ingénieur Sup Telecom Paris promo 1984, Feriel Béji, docteur en intelligence artificielle, et Lamia Cheffai Sghaier, ingénieure en génie électrique, s'y sont succédé. En dissidence, on les surnomme les Ben Ali's Angels, une production locale sous-titrée : " *A nous de vous faire détester Internet !* ". La Tunisie est aussi championne d'un certain cyberhumour.

" **ECRIVEZ : "JI/AN/G ZE/MIN"** "

L'autre grand ancien de la cybercensure est la Chine. On sait qu'une grande muraille virtuelle tient au large des yeux chinois des millions de sites étrangers, et aussi nationaux. Lire librement sur le Web n'est donc pas possible, mais les Chinois ne s'en plaignent pas trop, ils sont habitués. C'est écrire, converser en ligne qui les passionne. Et c'est l' " *harmonisation* " qui les énerve.

Depuis la décision du Parti communiste chinois de " *construire* " une " *société harmonieuse* ", en 2007, le Web n'est plus seulement censuré en Chine, il est " *harmonisé* ". Un filtre automatique ou une main invisible supprime un mot, un nom, une phrase, un commentaire, un blog ou un visuel qui déplaît. On dit alors : " *J'ai été harmonisé* ". Petite leçon par courriels interposés avec Edwin, interprète anglais-chinois, qui vit depuis longtemps à Wenzhou. " *Prenons le nom de l'ex-président Jiang Zemin, celui de Tiananmen, qui a été minutieusement gommé du Web chinois. Si vous l'écrivez sur un blog ou un forum, parfois, il sera automatiquement remplacé par des étoiles ou par un blanc, ou bien vous ne pourrez pas envoyer le message. Ou alors, il sera effacé après publication. Mais il suffit d'avoir un peu de créativité. Ecrivez : " Ji/an/g Ze/min", et le tour est joué... "*

Les robots de censure ne comprennent pas les mots hachés, les périphrases, ou le double sens phonétique d'un idéogramme chinois. Quels sont ces fameux mots interdits qu'ils traquent ? Nul ne le sait hors du Parti, qui décide, et des FAI, qui font le ménage. Parfois, une liste piratée de mots prohibés fait surface sur le Web. La plus récente comprenait 1 041 mots (chinadigitaltimes.net/tag/banned-words), dont ceux-ci : sexe, Tibet, Fa lun gong [mouvement religieux interdit], Tiananmen, play-boy, fuck, multipartisme, indépendance Taïwan, police, salope, corruption, torture, fonds publics, anus, Jésus-Christ, émeutes, insurrection, désastre aérien, 89, tyrannie, Corée du Nord, scrotum, dictature, pigeons, timeshare, pénitencier, Voice of America, soutien-gorge, finance à Genève, merde.

Même la Chine commence à avoir du mal à maîtriser ses 300 millions d'internautes remuants – la population des Etats-Unis – et leurs tsunamis de commentaires insolents qui polluent l'harmonie générale. Sinon, pourquoi aurait-elle recruté le " *Gang des 50 centimes* ", pour harmoniser les opinions sur le Web ? Ce mystérieux groupe a été ainsi baptisé car il est composé de moult petites mains anonymes qui sont censées être payées un demi-yuan (0,05 €, le prix d'un ticket de métro) par commentaire positif pour le régime publié sur les forums, les salons de chat, les blogs. Confirmation par courriel de notre homme à Wenzhou : " *C'est assez facile de les repérer. Quand un profil ouvert le jour même sur un forum publie cinquante messages en une après-midi, on se doute que c'est l'un d'eux.* " Certains intérimaires à court d'imagination laisseraient même des indices grossiers, tels des pseudonymes transparents : " *Harmonie du matin* ", " *Harmonie du géranium* ".

L'"OPTION JUNTE BIRMANE"

Tous les pays n'ont pas la conviction et l'inépuisable main-d'œuvre de l'industrie chinoise de la censure. Ils ont néanmoins un vaste choix de techniques à leur disposition. Complexités informatiques mises à part, le Web peut se comparer aux centraux téléphoniques. Pour censurer, le plus simple est encore de débrancher la prise qui relie le Web national au trafic mondial. C'est l' "option junte birmane", utilisée pendant les manifestations de 2007.

Une autre parade consiste à limiter la vitesse de connexion des particuliers. En Iran, le président Ahmadinejad a un blog, mais seul le gouvernement et le clergé ont accès au haut débit. Le commun des Iraniens se contente de 256 Ko/s, ce qui laisse peu de chance de télécharger des vidéos déshabillées ou des éloges de l'athéisme, de toute façon introuvables (pour mémoire, une connexion ADSL correcte en France a un débit dix fois supérieur).

Les censeurs peuvent aussi choisir de placer leurs ciseaux à l'interconnexion de leur Web national et de la Toile, comme l'Arabie saoudite, afin de tamiser commodément le vice et la vertu dans ce sas avant de libérer le trafic. Dans les techniques aujourd'hui considérées comme démodées, la Thaïlande pratique toujours le *DNS poisoning*, ou " *empoisonnement d'adresses*

Internet ". Voilà pourquoi à Bangkok vous pouvez demander un article en ligne de la BBC et atterrir sur la page d'accueil d'un ministère local.

Mais pour les censeurs un peu modernes et prêts à investir, on n'en est plus là : la censure est sélective et souple, elle repère et bloque des sites ou noms de domaine en lançant des robots à la chasse de mots-clés ou de catégories entières de sites. Il faut, bien sûr, se munir de logiciels spécialisés. Des outils qui ressemblent aux logiciels de contrôle parental, élevés à la puissance un million, produisant les mêmes effets. Et dont les principaux fabricants sont occidentaux.

FILTRES " MADE IN USA "

Aux Etats-Unis s'épanouissent trois sociétés sérieuses, dont le chiffre d'affaires croît régulièrement : Secure Computing, Websense, Blue Coat. Leur spécialité est la sécurisation des réseaux d'entreprises et des intranets. Pour l'OpenNet Initiative, un institut de recherche commun aux universités de Harvard, Toronto, Cambridge et Oxford qui étudie la cybercensure, ce sont les trois principaux fournisseurs d'outils de filtrage aux gouvernements.

Vendre des outils de sécurité informatique n'a rien d'illégal. Sur la page de Smartfilter, le logiciel leader, on peut lire : " *SmartFilter élimine du lieu de travail et de l'environnement éducatif tout contenu inapproprié, limite la responsabilité juridique, gère la bande passante et assure une protection contre les risques de sécurité.* " Les employés de bureau leur doivent l'interdiction de Facebook sur le lieu de travail, les bibliothèques ou écoles le filtrage des jeux, des casinos en ligne et des sites pornographiques. Mais vendre ces outils à des gouvernements dont on sait qu'ils ne sont pas portés sur les droits de l'homme, comme par exemple l'Iran et l'Arabie saoudite ? Secure Computing a toujours nié ces contrats, accusant même l'Iran d'avoir " *acquis illégalement* " ses logiciels.

Helmi Noman, chercheur à Harvard chargé du Moyen-Orient pour l'OpenNet Initiative, persiste à reconnaître l'empreinte de ces spécialistes du filtrage lors des tests que l'organisation conduit régulièrement depuis tous les pays du monde. Si ce ne sont pas eux, ce sont leurs partenaires : ces outils sont aussi distribués via les plus grands noms de l'industrie informatique, Microsoft, Sun, Cisco, McAfee, Dell. L'émirat de Bahreïn semble avoir fait quelques emplettes, dernièrement.

A BAHREÏN, UNE RÈGLE SIMPLE : ON NE PARLE PAS DE L'ÉMIR

Dans ce petit Etat du Golfe, décrit par les expatriés comme " *plutôt cool* ", la règle était simple et courte : on ne parle pas de l'émir. Depuis janvier, Bahreïn est passé à la vitesse supérieure. Ahmed est ingénieur informatique à Manama, la capitale ; il a connu la censure ancienne manière, et nouvelle manière. Il aime le risque : un de ses loisirs depuis dix ans est de publier un blog d'informations locales, ce qui lui vaut régulièrement des ennuis. Les plus graves, en 2005, se sont soldés par quinze jours de garde à vue pour avoir publié une photo du fils de l'émir en train de sabler le champagne à l'arrivée d'une course de formule 1. Autrefois, son blog était grossièrement censuré, de façon facile à contourner. Depuis janvier, et un décret qui promet de nettoyer le Web des éléments " *contraires à sa culture* " (pornographie, atteintes à la religion), c'est tout le Web du royaume qui est paralysé.

Selon Ahmed, jusqu'à 40 % des sites sont inaccessibles à Bahreïn, y compris des publicités, des blogs de cuisine, le traducteur automatique Google Translate et des sites techniques d'ingénierie. A tel point que les sociétés étrangères se sont plaintes : elles ne peuvent plus travailler.

Que s'est-il passé ? Un grand classique, que Helmi Noman a souvent remarqué quand un Etat décide de s'équiper. Dépassés par la puissance des logiciels de filtrage que le gouvernement leur a payés et imposés, les FAI combinent des catastrophes. Eux, ou les informaticiens du palais, n'ont pourtant pas fait d'erreurs avec une catégorie de sites bahreïnais. Depuis janvier, tous les sites et blogs chiites, pourtant peu enclins à la pornographie, ont disparu de la surface

du royaume sunnite. Ahmed est chiite. Il continue à alimenter son blog en douce pour ses lecteurs à l'étranger et se demande si, la prochaine fois, à l'aéroport, il pourra quitter le pays.

Depuis Doha, au Qatar, où il donne une conférence, Helmi Noman met en garde contre ces outils de filtrage à double fond. " *Les sociétés occidentales vendent aux FAI non seulement des logiciels pour filtrer, mais aussi des décisions sur la liberté d'expression.* " Le pack censure comprend des outils ainsi qu'une base de données de 20 millions de sites, et des mises à jour régulièrement proposées par téléchargement, à la manière des logiciels antivirus. SmartFilter classe ces sites en 91 catégories. Au client de cocher la catégorie qu'il souhaite interdire. " *Quand un fournisseur d'accès achète SmartFilter, il achète 20 millions de décisions et 91 catégorisations qui peuvent être erronées.* "

Les " *erreurs* " sont assez fréquentes, selon les relevés de Helmi Noman. Le jour où des sites aussi différents qu'Orkut (un réseau social très populaire en Inde et au Brésil), Last.fm (musique en ligne), LiveJournal (première plateforme de blogs dans l'ex-URSS) et Twitter (micro-blogs) ont été étiquetés, on ne sait pourquoi, " *sites de rencontres* ", il est devenu temporairement impossible d'y accéder depuis différents coins de la planète. En avril 2007, le site de vidéos Dailymotion est passé pendant quelques jours en catégorie V4 (pornographie). Les internautes à Oman, au Yémen, et en Tunisie en ont fait les frais : adieu, Dailymotion. La base de données dont se nourrissent les filtres est consultable en ligne (www.trustedsource.org/urlcheck). Elle est collaborative. Chacun, société, particulier, ou ligue de vertu de toute religion, peut y signaler un site et l'étiqueter selon ses convictions, depuis le monde entier, anonymement.

La société Secure Computing ne connaît pas la récession. Elle vient d'être rachetée par le géant de l'antivirus, McAfee, pour 465 millions de dollars (environ 350 millions d'euros). La nouvelle direction accueille avec philosophie toute question sur la cybersurveillance d'Etat : " *Les gouvernements qui sont nos clients peuvent utiliser toutes les catégories [que nous fournissons] pour façonner l'Internet selon leurs besoins culturels. McAfee n'a aucun contrôle ni visibilité sur la façon dont une organisation met en place sa propre politique de filtrage.* " Soyons justes : l'Europe n'est pas en reste. La société Siemens propose un catalogue de procédés d'interception et de surveillance des communications. La Chine est l'un de ses grands comptes.

RIPOSTE TECHNOLOGIQUE

Personne ne souhaite une Toile mitée de pédophiles, de terroristes et de fraudeurs. Mais l'exemple parfaitement démocratique de l'Australie et de sa coûteuse offensive contre la pédophilie en ligne (budget : 125 millions de dollars australiens sur quatre ans, environ 70 millions d'euros) débute par un sinistre amateurisme. En mars, durant les tests de filtrage, la liste noire et ultrasecrète des 2 395 sites pédophiles bloqués a atterri sur le site d'indiscrétions WikiLeaks. Heureusement. La fuite a révélé que la moitié seulement répondait à ce critère. Très regrettables erreurs : les sites d'un cabinet dentaire, d'une pension pour chiens, d'une agence de voyages y figuraient aussi.

Pour élaborer sa liste noire, le gouvernement australien – comme d'autres – s'est appuyé sur les informations de l'Internet Watch Foundation (IWF), une association britannique basée à Cambridge qui compile les signalements en ligne de sites pédophiles depuis 1995. L'IWF fait partie d'une fédération de vingt associations similaires autour du monde, subventionnées principalement par les opérateurs du secteur Internet. Elle a pris peu à peu, sans contrôle et sans autres références que sa bonne foi, la place du gendarme des pédophiles auprès des autorités. En décembre dernier, un signalement de l'IWF a abouti à la censure en Grande-Bretagne de la page Wikipédia de Virgin Killer, disque du groupe de hard rock allemand Scorpions. La pochette de ce vieil album, qui n'a jamais fait l'objet de poursuites judiciaires, représente une adolescente nue.

Le Web n'a pas de gouvernement central ni de loi universelle, de Croix-Rouge ou de représentation à l'ONU. Chaque internaute est seul face aux humeurs législatives de son pays. Tout juste peut-il compter, en cas de pépin, sur quelques organisations de défense de la liberté

d'expression, une cause élégante mais de luxe par temps de récession. Une fois de plus, la riposte est surtout technologique, et c'est l'internationale des internautes qui vient à la rescousse. En Iran, le photographe Hamed Saber a développé seul un petit outil pour contourner le blocage du site de photos Flickr, qu'il a mis à la disposition de la communauté. Le Berkman Center, à Harvard, vient de lancer Herdict.org, un site d'où chacun peut signaler un site inaccessible depuis son pays, pour obtenir des données en temps réels sur les angles morts de la Toile.

L'ARME DE L'HUMOUR

Parce qu'ils sont bien informés, Edwin en Chine et Ahmed aux Emirats peuvent lire et écrire ce qui leur plaît, tout en restant invisibles sur l'écran de contrôle des censeurs. Ils utilisent un " proxy anonymiseur ", nom barbare d'un outil de cryptage qui permet d'emprunter discrètement l'adresse d'un autre ordinateur, quelque part dans le monde, le temps de se retrouver en haute mer, sur le Web non censuré. Ils s'appellent Ultrareach, Psiphon, TOR, Dynaweb, Anonymizer, et sont disponibles par téléchargement.

L'un des plus populaires et des plus militants est actuellement TOR. En 2001, l'US Navy mettait dans le domaine public un de ses outils d'encryptage des communications. Robert Dingledine, alors étudiant au MIT, a les cheveux longs et les petites lunettes rondes des militants du logiciel libre. C'est lui qui a décidé de l'adapter au Web et de le diffuser gratuitement. TOR, géré aux Etats-unis par une association à but non lucratif, a déjà été téléchargé des millions de fois. " *On ne sait pas d'où, nous ne sauvegardons aucune donnée. Mais on peut estimer qu'à tout moment d'une journée, autour de la Terre, entre 300 000 et un demi-million de personnes se succèdent pour emprunter une de nos adresses de connexion et notre cryptage pour rester anonyme.* " Nulle part le cryptage des communications sur le Web n'est illégal. Mais les sites où télécharger les "anonymiseurs" sont souvent interdits.

En Thaïlande, utiliser un " proxy " est même passible de prison. Ils circulent quand même, sur clé USB ou disque, désormais concurrencés par les réseaux privés virtuels (VPN), des passerelles encryptées, utilisées par exemple par les multinationales pour communiquer en toute discrétion sur le Web avec leurs filiales à l'étranger. La parade est si simple qu'Edwin conclut, depuis Wenzhou : " *Si on voulait vraiment lutter contre la cybercensure, il suffirait d'investir quelques millions de dollars dans la création massive de VPN, de distribuer les liens et mots de passe gratuitement à tous les internautes. Et on en parlerait plus.* "

C'est ce que fait déjà une association thaïlandaise, Freedom Against Censorship Thailand (FACT), à son échelle, pour offrir une bouffée d'air aux internautes du pays. Cinquante mille sites ont été fermés durant les diverses convulsions politiques du pays, grâce à un cheval de Troie législatif : le crime de lèse-majesté envers le roi Bhumibol. Ce délit est tout sauf une plaisanterie (de trois à quinze ans de prison) et s'abat aussi sur les ressortissants étrangers. Un écrivain australien et un journaliste de la BBC ont goûté aux prisons thaïlandaises en son nom.

Le Web libre a beaucoup d'ennemis, mais de nouvelles légions d'alliés se lèvent, qui font maintenant réfléchir les ministères de l'information : les jeunes, pour qui la vie sans YouTube ou Facebook n'est plus concevable. Le Web 2.0, celui des réseaux sociaux, des partages de photos, de vidéos et de musique, fait régulièrement trébucher les censeurs avec des gaffes bien trop visibles et très impopulaires. Sur ces gigantesques sites, où des millions de personnes, de fichiers et de liens sont interconnectés, il n'est pas simple d'isoler une seule vidéo, un seul profil, une conversation. Si la Turquie avait su le faire, elle n'aurait bloqué qu'une vidéo " *insultante* " pour l'icône nationale Ataturk, et non tout YouTube, et se serait épargné la fureur des moins de 30 ans. A Tunis, le blocage intégral de Facebook en septembre 2008 a, pour la première fois, ému la population. Chose inouïe : la presse en a même parlé.

La dernière arme des internautes est l'humour, et il peut être ravageur. Le ridicule tue toujours la crédibilité d'une politique. En Chine, depuis février, une campagne " *antivulgarités* " musclée, pour un Web sans mots ou photos crus, a contraint les FAI à présenter des excuses publiques

au peuple pour les "contenus indécents" et à javelliser des milliers de sites et de réseaux sociaux.

En quelques jours, la riposte était prête. Une petite vidéo en ligne d'un mouton alpaga pelucheux, avec chœurs d'enfants chantant à pleine voix la gloire d'un animal mythique chinois, le "cheval de l'herbe et de la boue" (www.youtube.com/watch?v=wKx1aenJK08) : en chinois, "mouton alpaga" signifie aussi, à un ton près, "nique ta mère", tout comme "cheval de l'herbe et de la boue". " He Xie " (harmonie, et donc censure) est très proche phonétiquement de "crabe de rivière". Voici la chanson du mouton : le "cheval de l'herbe et de la boue" (*nique ta mère*) vit dans le "désert Ma Le" ("*la chatte de ta mère*"). Cette créature se bat contre les "crabes de rivière" (*harmonie/censure*) afin de préserver ses "prairies" (*homonyme phonétique de "liberté d'expression"*). Ce fut un nettoyage de printemps très cru et très gai. Depuis, l'harmonie a repris ses droits, sur les vivants comme sur les morts. Toute allusion aux enfants - victimes du séisme de Sichuan l'an dernier est immédiatement harmonisée.

Claire Ulrich

S'informer sur la cybercensure

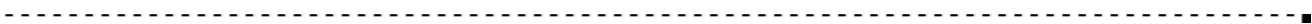
- [OpenNet Initiative](#) • [Berkman Center](#) (Harvard) • [Global Voices Advocacy](#) • [Reporters sans frontières Rapport 2009 : Les ennemis d'Internet](#) • [Electronic Frontier Foundation](#) • [Sesawe](#) • [Amnesty International](#) • [La quadrature du Net](#)

Petite valise d'urgence pour contourner la censure

Pour accéder au site de [photos Flickr](#) là où il est interdit.

Pour lire et écrire anonymement sur le Web

- Réseaux virtuels privés gratuits HotSpot Shield (Mac et Windows) AlwaysVPN (Mac, Windows, Linux) Social VPN (Windows, Linux)
- "Anonymiseurs" gratuits [TOR](#), [Ultrareach](#), [Psiphon](#), [Dynaweb](#)



ENVIRONNEMENT

Le réchauffement provoque 300 000 morts par an

LE MONDE | 30.05.09 |

le réchauffement climatique n'est plus une menace virtuelle, mais une réalité d'ores et déjà responsable de 300 000 morts par an - l'équivalent du tsunami de 2004, selon les conclusions du rapport rendu public vendredi 29 mai par le Forum humanitaire mondial, la fondation présidée par l'ancien secrétaire général des Nations unies Kofi Annan.

Ce rapport, intitulé "L'impact humain du changement climatique - anatomie d'une crise silencieuse", se veut le premier travail de synthèse sur un sujet jusqu'à présent davantage abordé de manière prospective, à l'image des prévisions de l'ONU annonçant 250 millions de réfugiés climatiques à l'horizon 2050. Alors que les négociations internationales sur le climat reprennent la semaine prochaine à Bonn (Allemagne), ses conclusions chargent d'un poids supplémentaire les épaules des gouvernements, responsables de parvenir d'ici au sommet de Copenhague, en décembre, à un accord permettant de réduire de manière drastique les émissions de gaz carbonique dans l'atmosphère.

"Nous sommes à un moment crucial. Les négociateurs ne peuvent ignorer l'impact actuel du changement climatique. La responsabilité des pays à Copenhague n'est pas seulement de contenir une menace future très sérieuse mais aussi de répondre à une crise contemporaine majeure", estime Kofi Annan. L'élévation des températures agit notamment sur les rendements agricoles, l'accès à l'eau et, en conséquence, sur la pauvreté, dont le niveau est étroitement lié à la qualité du milieu naturel dans les pays les moins développés. Selon le rapport, 325 millions de personnes sont chaque année affectées par la dégradation sévère de leur environnement ou les catastrophes climatiques plus fréquentes, comme les inondations ou les cyclones. La très grande majorité d'entre elles vivent dans les pays les plus pauvres. Il évalue à 125 milliards de dollars (90 milliards d'euros) les pertes économiques qui en découlent.

Tous ces chiffres pourraient être multipliés par deux au cours des vingt prochaines années, selon les auteurs, qui voient dans cette évolution les germes de la plus grave crise humanitaire jamais connue.

Les conséquences les plus marquées du changement climatique se lisent sur la malnutrition, puisque la moitié des 300 000 décès annuels qui lui sont imputés sont des victimes de la faim. Vient ensuite la santé, le réchauffement apparaissant comme le vecteur d'une diffusion plus large de certaines maladies. Dix millions de nouveaux cas de malaria et environ 55 000 morts ont ainsi été identifiés. Les pays pauvres - et là le rapport ne fait que reprendre un constat déjà établi - sont aussi les plus exposés. Du Sahara au Moyen-Orient, jusqu'à l'Asie centrale et à certaines régions d'Asie du Sud-Est, ils forment cette ceinture semi-aride où les sécheresses récurrentes et la désertification sont déjà à l'oeuvre. Somalie, Burundi, Yémen, Niger, Erythrée, Afghanistan, Ethiopie, Tchad, Rwanda et Comores sont à la fois les pays les plus vulnérables au réchauffement et ceux qui ont la plus faible capacité financière pour y répondre.

EFFORT D'ADAPTATION

D'où la nécessité, affirme Kofi Annan, de revoir les scénarios de développement que la Communauté internationale s'était engagée à financer (sans jusqu'à présent tenir ses promesses) au travers des Objectifs du millénaire.

Dans une récente étude, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) estimait que, dans certains domaines, un tiers des projets financés par l'aide publique au développement pourrait ne pas aboutir du fait du réchauffement. Le Forum humanitaire mondial estime qu'il faudrait multiplier par cent l'argent actuellement affecté à l'effort d'adaptation pour déjouer ses sombres prévisions, qui menacent des pays qui ne portent aucune responsabilité dans la situation actuelle.

Laurence Caramel

PRESSE / COMMUNICATION

Un quotidien ciblé et accessible sur le Web, c'est l'avenir de la presse, selon l'Association mondiale des journaux

LE MONDE | 30.05.09 | Barcelone Envoyé spécial

Face à la révolution d'Internet, l'Association mondiale des journaux (AMF), qui regroupe 71 associations d'éditeurs de journaux, veut croire en l'avenir. Elle a avancé plusieurs pistes lors d'une conférence organisée à Barcelone les 27 et 28 mai. Gavin O'Reilly, président de l'AMF, a d'abord donné quelques chiffres propres à remonter le moral des éditeurs. En 2008, la diffusion des journaux payés dans le monde a augmenté de 1,3 %. Sur cinq ans, cette croissance est même de 8,8 %. Cependant, ces chiffres sont à relativiser, la croissance étant surtout tirée par des pays en développement comme la Chine (qui représente à elle seule 30 % de la diffusion totale) et l'Inde.

"Chaque jour, 39 % de la population mondiale lit un journal, a affirmé M. O'Reilly. C'est beaucoup plus que ceux qui consultent Internet." Il a lancé un argument en forme de slogan : "Il se vend plus de journaux en un jour que de Big Mac en une année !" Par rapport au Net, la presse aurait un atout formidable : la confiance que lui accordent ses lecteurs. "Nous sommes devenus l'arche de la confiance au milieu de ce déluge d'informations", a souligné Jeong Do-hong, du quotidien sud-coréen JoongAng Ilbo, qui tire à 2 millions d'exemplaires.

Pour l'avenir, trois tendances apparaissent : faire payer les contenus sur Internet, explorer les niches et rationaliser le fonctionnement des rédactions. Marieke van der Donk, du cabinet PricewaterhouseCoopers, a réalisé une enquête auprès de 4 900 consommateurs dans sept pays. Quelque 62 % des personnes y affirment qu'elles seraient prêtes à payer pour de l'information en ligne.

Les deux catégories de consommateurs les plus disposées à dépenser de l'argent pour des nouvelles sur le Net sont les personnes intéressées par l'actualité financière et celles passionnées par le sport. Selon M^{me} Van der Donk, les journaux doivent tirer parti de la confiance que les lecteurs accordent à leur marque et ne pas hésiter à viser des audiences de niches et à tenter le commerce en ligne. *"Les consommateurs sont prêts à acheter des biens tels que des voyages, des livres, du vin à travers les sites des journaux, explique-t-elle. L'important est de diversifier ses sources de revenus et de ne pas s'en tenir à un seul modèle."*

Martha Stone, de l'Association mondiale de journaux, développe ce concept de niches à partir du modèle d'une pyramide inversée. Au sommet, l'imprimé et le site Internet, puis une audience de plus en plus ciblée à mesure que l'on descend vers la pointe, grâce à des publications spécialisées, des newsletters, du marketing direct par e-mails, et enfin des alertes SMS sur les téléphones mobiles. *"Le journal de masse a moins d'avenir que les publications ultra-ciblées, pour lesquelles les annonceurs sont prêts à payer cher", conclut M^{me} Stone. Un exemple de ce "smart publishing" (édition intelligente) est fourni par Peter Vandevanter, du groupe américain MediaNews. Il s'agit du "journal individualisé" testé aux Etats-Unis. Les centres d'intérêt du lecteur sont déterminés à partir d'un questionnaire. Puis il reçoit chaque matin l'information désirée sous la forme d'un quotidien numérique à imprimer chez lui.*

La dernière tendance est une rationalisation des rédactions organisées sur le modèle de "newsrooms", avec des journalistes multimédias travaillant pour les différents supports d'une

même marque. Un cas extrême est représenté par le quotidien *I*, qui vient de se lancer au Portugal. Cinq personnes se relayant de 7 heures à minuit collectent les informations à partir de différentes sources (agences, Web, chaînes de télévision). Elles les transmettent ensuite à une équipe de huit éditeurs qui les répartissent entre six "tubes" ou pôles de rédacteurs, selon la nature de l'information et le support sur lequel elle doit trouver place. L'objectif est de faire diminuer les coûts avec des rédactions réduites de moitié.

Xavier Ternisien
